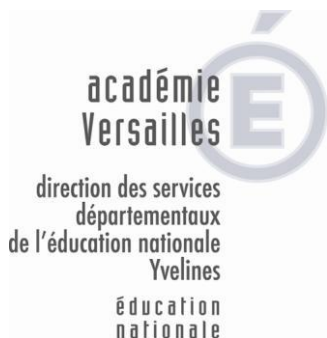


Note de rentrée Année scolaire 2016/2017



Horaires de l'école : de 8h20 à 12h et de 13h50 à 15h45 les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 8h20 à 11h30 le mercredi. Les portes sont fermées à 8h30 et 14h. Le respect des horaires est essentiel pour le bon fonctionnement de l'école.

L'entrée principale de l'école se situe : 2 avenue de Franche Comté. En cas d'absence, de retard, merci de prévenir l'école le plus rapidement possible.

Les élèves doivent être impérativement présents dans la cour avant 8h30 et 14h.

Tout enfant en retard doit être accompagné jusqu'à la classe. Toutes les absences doivent être justifiées.

Ecole Élémentaire
Jean de La Fontaine

Eric Maretheu
Directeur de l'école

Téléphone
06 60 02 42 48
01 30 56 21 49

courriel
07830601e@ac-versailles.fr

2 rue de Franche Comté
78450 VILLEPREUX

Calendrier scolaire :

	zone A	zone B	zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
PRÉRENTÉE DES ENSEIGNANTS	mercredi 31 août 2016		
RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	jeudi 1 ^{er} septembre 2016		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : mercredi 19 octobre 2016 Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 17 décembre 2016 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 18 février 2017 Reprise des cours : lundi 6 mars 2017	Fin des cours : samedi 11 février 2017 Reprise des cours : lundi 27 février 2017	Fin des cours : samedi 4 février 2017 Reprise des cours : lundi 20 février 2017
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 15 avril 2017 Reprise des cours : mardi 2 mai 2017	Fin des cours : samedi 8 avril 2017 Reprise des cours : lundi 24 avril 2017	Fin des cours : samedi 1 ^{er} avril 2017 Reprise des cours : mardi 18 avril 2017
VACANCES D'ÉTÉ (*)	Fin des cours : samedi 8 juillet 2017		

Les classes vaqueront **le vendredi 26 mai 2017**

Relations parents/enseignants : les familles sont invitées à signaler aux enseignants tout problème de santé ou familial touchant leurs enfants. Les parents peuvent rencontrer les enseignants sur rendez-vous ou à l'occasion de la réunion d'information qui se tiendra dans nos locaux le **septembre 2016.**

Assurance scolaire : l'assurance scolaire est obligatoire pour les activités dépassant le temps scolaire (sorties). Nous demandons aux familles de nous fournir l'attestation d'assurance qu'elles auront obtenue auprès de leurs compagnies.

L'école est gratuite, une liste succincte de matériel pourra vous être demandée par l'enseignant de votre enfant. Il existe une coopérative d'école qui finance les activités socio-éducatives. L'adhésion à cette association n'est pas obligatoire, elle permet cependant un meilleur fonctionnement matériel de l'école.

Activités Pédagogiques Complémentaires : pour certains élèves, des heures de remédiation seront proposées sur le temps du midi ou du soir, après la classe.

Médicaments : aucun médicament ne peut être donné aux élèves par l'école (sauf maladie chronique). En cas de fièvre (plus de 38°5), de maladie, les familles sont averties et viennent chercher leurs enfants à l'école.

Conseil d'école : C'est un moment essentiel de la vie scolaire, des décisions importantes pour l'avenir de l'école y sont prises. Siègent de droit au Conseil d'Ecole : les enseignants, les représentants de parents, les représentants de la municipalité. Les élections des représentants de parents se dérouleront le vendredi 7 ou le samedi 8 octobre 2016

Blog de l'école : il existe un blog d'école, vous trouverez tous les renseignements utiles à l'adresse ci-dessous.

Le Directeur
Eric MARETHEU

